

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)
REUNION D'URGENCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 07 votants : 10

L'an deux mil vingt-trois le vingt-sept septembre à 19 h 00 le conseil municipal de FRESSELINES, dûment convoqué, s'est réuni en session d'urgence à la Mairie de FRESSELINES, sous la Présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 Septembre 2023

Présents : M LAVERDANT Jean-Louis, M DUGENEST Jean-Claude, M ABIAN Vincent, M CHEVALLIER Bruno, M PINET Franck M CHAMBELLANT Nicolas et M CZAPNIK Marc.

Absents excusés : Mme Chantal COLAS, Mr Christian TALABAZA et Mr Dominique PENOT

Absent non excusé : Mr Didier AUZANNE

Procurations :

Mme Chantal COLAS a donné procuration à Mr Jean-Louis LAVERDANT
Mr Christian TALABAZA a donné procuration à Mr Jean-Claude DUGENEST
Mr Dominique PENOT a donné procuration à Mr Bruno CHEVALLIER

Mr CHEVALLIER Bruno est élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- ❖ Désignation du secrétaire de séance
- ❖ Validation de devis suite à orage

Monsieur Bruno CHEVALLIER est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal présente un devis de l'Entreprise LEMAIRE 30 Rue Paul Claudel 8700 LIMOGES pour le remplacement des cartes électroniques de la chaufferie et des sous-stations hors service suite à l'orage du 25 Août 2023.

Nom	Objet	Montant HT	Montant TTC
Ets LEMAIRE	Remplacement de cartes électroniques de la chaufferie et des sous-stations	9 570.75 €	11 484.90 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le devis suivant :

Nom	Objet	Montant HT	Montant TTC
Ets LEMAIRE	Remplacement de cartes électroniques de la chaufferie et des sous-stations	9 570.75 €	11 484.90 €

Et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents concernant les réparations de la chaufferie.

La séance est levée à 19 h 30.

Le Maire,
Jean-Louis LAVERDANT

